

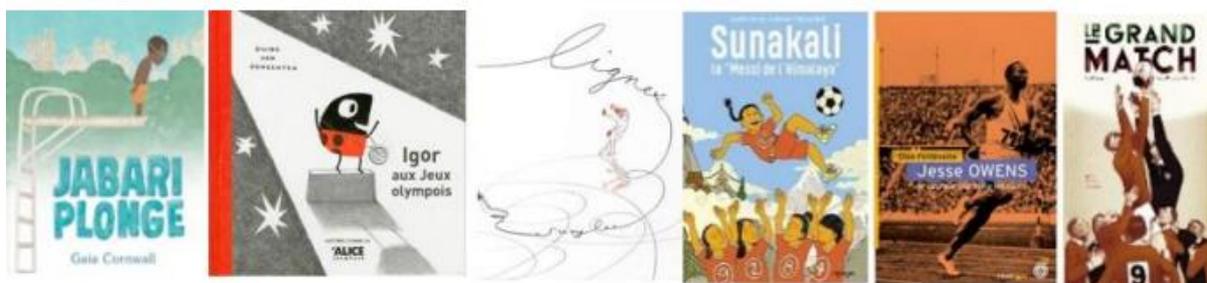
écolire



Prix littéraire des élèves des écoles d'Eure-et-Loir de 2 ans à 12 ans

Projet pédagogique 2023-2024

Depuis 1991, des écoles de Chartres participent au prix littéraire *écolire*. Cette action s'est élargie depuis aux classes élémentaires et maternelles de tout le département d'Eure-et-Loir, de la TPS au CM2, ainsi qu'à l'A.S.H. et aux classes de 6^{ème} des collèges ; la participation repose sur le volontariat des enseignants.



LE PROJET

Enjeux pour les élèves :

- **lire** ou **entendre lire** plusieurs textes **entiers** (albums, romans, BD...), adaptés à leur âge et à leurs compétences et issus uniquement de la littérature de jeunesse (pas de documentaires ni de poésies) ;
- avoir la possibilité de **débattre** à partir et à propos de ces livres ;
- **voter** en fin d'année pour attribuer un prix littéraire à un auteur ;
- **mettre en voix** des extraits de textes lus.

Enjeux pour les enseignants : amener ses élèves à :

- **aimer** lire ou entendre lire (l'apprentissage de la lecture passe aussi par la motivation) ;
- lire **beaucoup** (c'est un facteur essentiel pour développer les compétences techniques du lecteur et lui permettre d'enrichir un nombre important de références) ;
- lire un texte « **long et entier** » (c'est être capable de cumuler logiquement un grand nombre d'informations afin de réussir à reconstruire l'histoire et d'en comprendre l'implicite).

Les objectifs pour les enseignants sont donc :

- d'entraîner le **maximum** d'enfants à lire le **maximum** de livres pendant une année scolaire ;
- d'**inverser la position de l'élève-lecteur**, c'est-à-dire ne pas le placer dans la situation du lecteur systématiquement jugé et contrôlé sur ce qu'il a lu, mais lui donner la possibilité de **s'exprimer** à partir et à propos de ses lectures ;

- de favoriser le **goût** de lire, de contribuer à la mise en **confiance** de l'élève et, par là, de l'engager vers une meilleure **appropriation** des compétences de lecteur et un développement de son **acculturation**.

⇒ Il est évident que décerner un prix littéraire n'est pas une fin en soi pour les enseignants mais constitue simplement un **moyen d'inciter** les élèves à lire.

DÉROULEMENT

1 – Choix des livres :

Cette année, le groupe d'enseignants et de bibliothécaires qui font partie du comité de sélection propose une sélection thématique, cette année le thème est « *À vos marques ! Prêts ... Lisez !* » Une grande **souplesse** permet à chaque enseignant de puiser dans l'une ou l'autre des sélections, ce dernier étant le mieux placé dans sa classe pour juger du meilleur moyen d'aller vers les objectifs définis ci-dessus. Rien n'interdit que des CM2 travaillent sur des albums du niveau 2 ou du niveau 1.

Dans ce cadre, **trois** niveaux de lecture ont été prévus :

- Neuf albums pour le niveau 0 (moins de trois ans) et le niveau 1 qui visent plutôt les élèves de la maternelle,
- Sept ouvrages pour le niveau 2 qui s'adressent plutôt aux jeunes élèves de l'élémentaire,
- Sept livres plus étoffés pour le niveau 3 qui sont destinés plutôt aux plus grands de l'élémentaire et aux collégiens.

2 – Durant toute l'année, dans chacune des circonscriptions, mais aussi auprès de l'association **Clair de la plume**, au **CRD de l'INSPE**, dans les **bibliothèques** de Chartres, Châteaudun, Dreux, Lucé et celles de la BDEL, l'OCCE, les livres sélectionnés seront mis **à la disposition des enseignants** pour **consultation et emprunt**.

3 – Lecture des ouvrages :

Les élèves liront le **maximum** de titres d'ici mi-mai. La plus grande liberté pédagogique est laissée à chaque enseignant quant à la façon d'aborder et d'exploiter les textes. Des **fiches pédagogiques** accompagnant les titres dans le domaine de la **littérature** sont mises à disposition dès inscription sur l'espace collaboratif « *Ecolire À vos marques ! Prêts ... Lisez ! 2023/2024* » de m@gistère, ainsi que d'autres fiches dans le domaine des **arts plastiques**.

OPTIONS

L'objectif **prioritaire** d'*écolire* reste la **lecture** de textes entiers mais, pour les enseignants qui le **souhaitent**, cette action peut être prolongée par plusieurs **options** :

- **Visites d'auteurs** ou d'**illustrateurs** dans les classes ;
- **Mise en voix** de textes lus, avec éventuellement l'aide de **comédiens ou des CPC**

Les CPC du groupe *écolire*, mettent en place plusieurs actions tout au long de l'année pour créer un projet *écolire* qui puisse se renouveler de période en période :

- Période 1 : organisation d'un concours d'affiches
- Période 2 : mise en place d'un rallye feuilletage
- Période 3 : mini-projets d'écriture à partir des carnets de lecteurs

- Période 4 : organiser un événement **écolire** dans sa classe, son école ...
- Période 5 : le vote et la fête d'écolire

Chaque enseignant inscrit trouvera tout au long de l'année sur m@gistère les descriptifs de ces différentes actions, des carnets de lecteurs (« découvreur » et « expert » et un marque page de la sélection. Il ne sera nullement obligé de participer à chaque action, chacun trouvera grâce à ces projets périodiques la possibilité de faire vivre **écolire** dans sa classe toute l'année.

Par ailleurs, les enseignants inscrits à **écolire** peuvent mettre en place eux-mêmes :

- des activités de **création** plastique, musicale et corporelle ;
- des rencontres entre enseignants pour **échanger** des pratiques ;
- des rencontres entre classes, par exemple autour de **défis** ou de **rallyes**, de **lectures** publiques ;
- des expositions au sein de leurs écoles, dans les médiathèques ...

COÛT POUR LES CLASSES

L'action **écolire** est gérée financièrement par « l'Association Culturelle et Pédagogique d'Eure-et-Loir » qui doit, comme toute association loi 1901, justifier d'adhérents lors des demandes de subventions auprès de la DRAC, du Conseil Général et des municipalités.

C'est pourquoi une **adhésion** de chaque classe inscrite est nécessaire. Son montant est de **5 €**.

A titre indicatif, le prix d'un livre de la sélection est compris entre 5 € et 25 €. **Les achats de livres ne sont pas pris en charge par l'association.** Plusieurs possibilités pour les classes participantes pour financer la sélection :

- utiliser les crédits de fonctionnement des écoles ;
- solliciter les parents pour l'achat d'un livre peu onéreux, parce que lire, c'est aussi posséder des livres ;
- avoir recours à la coopérative scolaire ;
- solliciter les municipalités.

Le groupe écolire a remis aux libraires du département une liste des livres de la sélection pour qu'ils puissent en avoir les références.

Par ailleurs :

- La solidarité entre écoles permet de se prêter/échanger des séries de livres ;
- Localement, les bibliothèques municipales sont des partenaires ;
- La Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir, au travers de ses très nombreux relais locaux (surtout en zone rurale) appuie cette action ;
- L'association « Au clair de la Plume » et l'OCCE proposent le prêt des ouvrages ;
- Les circonscriptions peuvent prêter la sélection pour une période.

La venue d'un **auteur** ou d'un **illustrateur** coûte entre 500 et 800 euros par jour (intervention, frais de voyage, d'hébergement et de restauration). L'association qui gère **écolire** finance en grande partie cette action. Une **participation** de **40€** sera demandée aux classes souhaitant recevoir un auteur ou un illustrateur.

La venue d'un **comédien pour la mise en voix** : la participation demandée est de 100 euros pour 2 heures, 200 euros pour 4 heures. L'association qui gère **écolire** finance les frais de transport et de restauration.

CALENDRIER

Le calendrier sera communiqué pour l'année en septembre.